

Compte rendu d'activité pour l'année 2012

En 2012 le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 06 octobre 2012 à 17h Salle du Louvre à Menton. Trois bulletins de 4 pages ont été envoyés aux adhérents.

Les principales interventions de l'ASPONA en 2012 furent :

Projet d'un Hôtel 5 étoiles dans la coulée verte du PIAN

Depuis son existence, l'ASPONA demande la préservation des rares coulées vertes qui vont de la mer à la montagne et qui existent encore comme à St Roman (Roquebrune) ou Garavan (Menton).

L'urbanisation continue du front de mer à Garavan est interrompue par une bande de verdure qui descend du Berceau à l'oliveraie du Pian (parc départemental) et arrive le long du stade Rondelli jusqu'à la promenade du Soleil et à la mer. M. le Maire de Menton a délivré le 8 juillet 2011 un permis pour la construction d'un complexe hôtelier de très grand luxe. Les plans du permis que nous avons consultés montrent l'importance du bâtiment. Si le projet se réalise, la coulée verte sera cassée et on ne verra plus la mer depuis une bonne partie du Pian. L'ASPONA a donc fait étudier le permis par son avocat et lui a demandé de déposer un recours gracieux au Tribunal Administratif, recours fait conjointement avec l'association MHPF, puis, le 28 décembre 2011, un recours en annulation sur le fond. Plus de quinze autres recours ont été déposés dont un recours en urgence suspensif que la mairie a attaqué en Conseil d'Etat. Nous avons donc fait étudier le dossier par un avocat en Conseil d'Etat à Paris. Plusieurs mémoires ont été déposés par notre avocat en réponse aux mémoires des parties adverses. Nous attendons une décision du Tribunal Administratif mi-juillet 2013.

La totalité des frais de procédure engagés par l'ASPONA a été payée sur nos réserves financières alimentées uniquement par les cotisations de nos adhérents.

Mouillages forains sur les posidonies de Cabbé

Entre le Cap Martin et la frontière monégasque, les fonds marins sont restés naturels (l'ASPONA y a empêché la création d'un port en 1990) ; les herbiers de posidonies y sont en bonne santé et la vie marine encore intense. Depuis quelques années de plus en plus de bateaux de plaisance jettent leur ancre sur ces herbiers. De nouveau l'ASPONA a envoyé un dossier accompagné de photos prises par nos adhérents aux différentes autorités. Un comptage des bateaux sera mis en place en juin 2013 par la CARF. Nous demandons qu'il y ait interdiction d'ancrage sur les herbiers et que des corps fixes soient mis en place.

Agrément

L'ASPONA a été créée en 1972 et agréée en 1979 par le Ministère de l'environnement ce qui lui donne droit à agir sur les problèmes d'environnement dans sa zone d'action. Cet agrément a été remis en cause par un décret du 12 juillet 2011. Il nous a fallu de refaire un dossier. Suite à un refus qui nous a été adressé le 11 décembre 2012 par M le Préfet des Alpes-Maritimes, nous avons déposé un recours gracieux. Le 27 mars 2013 des renseignements complémentaires nous ont été demandés par M Daniel MONTET JOURDAN sous préfet.

Ecoquartier de RCM

En juin 2012 un adhérent nous a fait part de pollutions émanant des travaux entrepris sur le terrain de l'ancienne usine à gaz de Roquebrune. En 2005, la terre avait été retirée sur 2 m de profondeur pour être dépolluée des restes d'hydrocarbures. Les travaux entrepris au printemps 2012 ont conduit à un terrassement à -8 m. Des gaz se sont échappés des terres

polluées et ont indisposé les riverains. La terre excavée a été recouverte d'une bâche durant les 3 mois d'été puis enfouie dans une fosse. Un nouveau terrassement en profondeur doit être fait pour la construction d'une résidence touristique, nous serons vigilants.

Chemin de Menton

Ce chemin relie le vieux village de Roquebrune à Carnolés. Il est parfois étroit et le passage des voitures (non autorisé) est un danger pour les piétons. L'ASPONA a adressé plusieurs courriers au Maire de Roquebrune et au Président du Conseil Général qui gère le plan départemental des chemins.

Parking aux sablottes

Dans le secteur sauvegardé de Menton, au pied de la vieille ville, la Mairie, la CARF et le Conseil Général projettent la création d'un parking souterrain de plus de 430 places. Une enquête publique s'est déroulée du 19/11 au 20/12 pour « un transfert de gestion lié à un changement d'affectation du domaine public maritime de l'Etat, sur la commune de Menton ». Le document était peu compréhensible et le contenu en a été en partie modifié 20 jours après le début de l'enquête.

Nous avons rencontré M le Commissaire enquêteur et lui avons remis une lettre de 3 pages consultable sur le site de l'ASPONA, lettre que nous avons également communiquée à Monsieur le Préfet et Madame la Ministre de l'environnement.

Aide aux adhérents

Comme chaque année nous avons aidé des adhérents ayant des problèmes d'environnement, comme l'installation d'une antenne relais ou la présence d'une décharge sauvage.

40 ans de l'ASPONA

Nous avons réalisé une plaquette qui évoque les 40 ans de lutte de l'ASPONA. Elle a été distribuée lors de l'AG

Natura 2000 mer « Cap Martin »

Le COPIL (Comité de Pilotage) a été créé en juin 2011. L'ASPONA en fait partie. En 2012 l'étude biologique a été réalisée avec un inventaire des habitats. Le volet social et économique est en cours. Un premier bilan est prévu en 2013.

PLU Castellar

Dans une correspondance à Mme le Maire, nous avons demandé que le futur PLU n'entraîne pas un mitage des campagnes par la création de résidences et protège les oliviers centenaires.

Béton contre nature

A Garavan comme dans bien d'autres endroits, une opération immobilière a entraîné la disparition d'un jardin

Relations suivies avec d'autres associations

Nous entretenons régulièrement des échanges avec CESAM (Caps et Sentiers des Alpes-Maritimes) et le GIR Maralpin. Nous participons aux réunions du GADSECA qui regroupe 26 associations de défense dans les Alpes Maritimes. Nous avons aidé d'autres associations, comme celle de Peille.

Site de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

Le site est régulièrement mis à jour. On y trouve à la fois les dossiers en cours avec de nombreuses photos, des documents de la vie de l'ASPONA (bulletins, compte rendus d'AG, lien sur des émissions télé, histoire de l'Association) et quelques dossiers. De plus en plus d'adhérents nous envoient des courriers et des photos qui alimentent le site.